

## Le Logement d'abord en pratique(s) / Atelier # 9

### « Plus-value, formes et conditions de réussite du travail pair »

## LES PRATIQUES

### [LE COLLECTIF DES SDF DE LILLE]

#### Présentation

- **Intitulé de l'expérience/du projet** : Collectif des SDF de Lille
- **Nom de la ou des structures porteuses** : Collectif des SDF de Lille
- **Type de structure(s) porteuse** : Association
- **Année de lancement** : 2011
- **Territoire concerné** : Lille

#### Contexte et genèse

Le Collectif des SDF a été créé par 3 personnes à la rue ayant connu des difficultés d'accès à l'hébergement et des fins de prise en charge. Depuis le 11 août 2011, le collectif - composé de bénévoles et de salariés - va à la rencontre des personnes à la rue pour les aider dans leurs démarches. Pour rencontrer le public, l'association assure depuis sa création une présence régulière dans le cadre de maraudes, en distribuant notamment des kits d'hygiène pour répondre aux besoins des personnes à la rue. Il s'agit également d'informer le public à la rue des divers dispositifs de veille sociale existants, de nouer une relation de confiance avec eux, dans l'idée de proposer un accompagnement vers et dans le logement et de les orienter vers les permanences d'accès aux droits, de recherche de logement et d'accompagnement social global.

De plus, l'association oriente son accompagnement vers un retour rapide au logement et ne privilégie pas le parcours en hébergement. La priorité étant de reloger de manière durable et autonome ces personnes.

Enfin, l'embauche de travailleurs pairs a commencé dès la création de l'association en 2011. Bénévoles au départ, ces personnes étaient garantes de l'ensemble des missions proposées par le collectif, tout en accueillant de futurs travailleurs sociaux dans le cadre de leur formation. Cette action a été entérinée par une convention passée en 2012 avec les écoles du travail social (IRTS Hauts-de-France).

#### Principaux objectifs

- Travailler en complémentarité avec les travailleurs sociaux ;
- Aller à la rencontre des personnes à la rue au sein des maraudes, présenter l'association ;
- Accompagner les personnes dans leurs démarches administratives ;
- Rechercher des logements dans le parc privé et permettre leur accès direct et leur maintien.

#### Le public cible

- **Nature du public visé** : Tout public. Le collectif accompagne néanmoins principalement des hommes seuls ainsi que quelques femmes avec enfant(s). Lorsque le collectif ne peut répondre aux besoins des personnes en situation d'exil, il les réoriente vers d'autres dispositifs.
- **Nombre de ménages concernés**: entre 350 et 400 relogés directement depuis 2011.

#### Description opérationnelle

Les deux travailleurs pairs du collectif des SDF de Lille effectuent des missions polyvalentes et complémentaires à celles des autres membres de l'équipe. Ils participent au fonctionnement quotidien de l'association dans toutes les tâches sans que chacun empiète sur le travail de l'autre. Les missions sont bien définies au préalable et partagées dans le cadre de réunions d'équipes hebdomadaires. Leurs missions sont diversifiées et participent au fonctionnement global du collectif.

En effet, ils effectuent des maraudes et vont à la rencontre des personnes sans-abri auxquelles ils expliquent le fonctionnement de l'association. Ils les invitent ensuite aux permanences dans leurs locaux. Lors de ces permanences, les travailleurs pairs orientent les personnes vers les structures compétentes pour réaliser leurs démarches administratives. Les personnes accompagnées s'y rendent seules, toutefois, en cas de blocage et en dernier recours, les travailleurs pairs peuvent les accompagner physiquement.

*« On a plus de poids parce qu'on sait comment faire »*

En lien avec les travailleurs sociaux, ils accompagnent les personnes à la recherche d'un logement. Une fois les personnes relogées, l'accompagnement dans le logement est une mission plus particulièrement dédiée aux travailleurs sociaux (ex. : en cas d'impayés de loyer). Les travailleurs pairs facilitent quant à eux le lien avec les propriétaires.

*« On fait tout comme les travailleurs sociaux, mais ce sont eux qui gèrent les dossiers, on ne partage pas, chacun a son domaine, mais on a à peu près les mêmes fonctions »*

Les travailleurs pairs participent également au fonctionnement administratif du collectif en répondant aux appels à projets pour faire des sorties par exemple.

## Une pratique en faveur du Logement d'abord

**Les plus-values du travail pair sont variées** : entrer plus vite en contact avec les personnes accompagnées, déceler des problématiques plus rapidement par connaissance de la situation, « bilinguisme administratif » (les travailleurs pairs transmettent aux personnes leur explication du langage administratif), apporter de l'espoir, faire évoluer les pratiques d'intervention sociale, etc.

## Les moyens nécessaires

- **Moyens humains :**
  - 1 éducateur spécialisé
  - 1 contrat d'avenir
  - 3 services civiques
  - Des bénévoles

Au Collectif des SDF de Lille, les travailleurs pairs sont aujourd'hui bénévoles, leur poste était auparavant cofinancé par l'Etat et les fonds propres de l'association. Trois travailleurs pairs étaient auparavant embauchés en contrats aidés. Avec la diminution de ces derniers, l'association n'a plus les moyens financiers d'embaucher des travailleurs pairs. L'association souhaiterait embaucher et pérenniser les contrats des travailleurs pairs. Toutefois, les subventions et les fonds dont ils disposent ne leur permettent pas actuellement.

- **Moyens financiers :**
  - Partenaires financiers : Fondation Abbé Pierre, Métropole européenne lilloise, Rottary club, ARELI résidences sociales, bailleur privé, MOUSS, fondation de France, Fondation Bruneau, Mairie de Lille, relais Ozanam
  - Soutien sur le développement du projet travail pair : IRTS de Hauts-de-France, DIHAL, FAS Hauts-de-France et nationale

## Bilan et perspectives

- Développer la connaissance et la reconnaissance du travail pair en lien avec les associations et les institutions
- Reconnaître le travail pair en tant que méthodologie d'intervention sociale et faciliter les embauches de ces intervenants
- Co-construire les modules de formations à destination des futurs travailleurs sociaux dans les écoles de travail social
- Accompagnement des structures employeuses

## [GUIDE DU TRAVAIL PAIR]

### Présentation

- **Intitulé de l'expérience/du projet** : Guide sur le travail pair
- **Nom de la ou des structures porteuses** : DIHAL/Fédération des acteurs de la solidarité
- **Type de structure(s) porteuse** : Administration et association
- **Année de lancement** : Juin 2017
- **Territoire concerné** : National

### Principaux objectifs

- Présenter les différentes expériences existantes du travail pair dans le secteur de l'AHF et dans le secteur du médico-social
- Montrer des pratiques inspirantes
- Apporter des outils et pratiques qui fonctionnent
- Soutenir les associations du réseau pour le développement du travail pair (par la Fédération des acteurs de la solidarité) et les institutions (par la DIHAL)

### Composition du groupe et contributeur.trice.s du guide

Le relais Ozanam, Julien Lévy, pairs FADS, un chez-soi d'abord Paris et Lille, Collectif des SDF de Lille, Bernadette Sillau pour le GAN intervention sociale, Les enfants du canal, FADS (CHU Mouzaia), association l'Avitarelle, Le Comité d'études et d'information pour l'insertion sociale (CEIIS), Baptiste Godrie (sociologue, professeur associé à l'Université de Montréal), Association d'aide au logement des sans-abris (ALSA, Mulhouse).

### Contenu du guide

- **Éléments de définition** (qu'est-ce que le travail pair, qu'est-ce que le savoir d'expérience et comment le mobiliser à des fins d'intervention sociale)
- **La plus-value du travail pair et l'apport du travail pair** pour les publics accompagnés, pour les équipes et pour les structures (présentation des conditions de réussite à l'embauche des pairs)
- **La formation pour et par les pairs** : état des lieux des formations existantes pour les pairs et retours des pairs sur la conception et les besoins de formation
- **Statut des pairs** : état des lieux en termes de contrats, place dans la CCN, temps de travail, rémunération, fonction indiquée sur le contrat, définition des missions
- **Recrutement** : méthodologie de recrutement et outils (ex. : offres d'emploi)
- **Accompagnement des milieux d'embauche** : proposition d'une méthodologie pour accompagner les équipes qui souhaitent recruter des travailleurs pairs
- **Pratiques du travail pair** : mise en valeur d'expériences de terrain à partir de questions régulièrement soulevées par les (potentiels) milieux d'embauche.

### Une pratique en faveur du Logement d'abord

Le travail pair est par essence une pratique qui questionne de manière approfondie les pratiques existantes de nombre de structures de l'AHF, notamment en termes d'accompagnement.

Avec la mise en œuvre du Plan quinquennal pour le Logement d'abord, l'ambition est de mieux accompagner les personnes sans-domicile, au plus proche des besoins des publics. De ce fait, le travail pair réinterrogeant les pratiques des autres professionnels, peut être conçu comme un outil permettant de penser les évolutions de l'accompagnement dans le cadre de l'AHF. Il peut notamment permettre de faciliter des approches pluridisciplinaires, orientées vers et dans le logement, donnant une place centrale aux personnes accompagnées dans leur parcours. A ce titre, le développement de la reconnaissance des savoirs d'expérience et des pratiques de pair aidance est l'un des axes du plan Logement d'abord (mesure 35 du plan : 35. Développer les pratiques de pair aidance et la reconnaissance des savoirs d'expérience au sein des structures et des équipes d'accompagnement).

## Les moyens nécessaires

Aujourd'hui, les travailleurs pairs qui exercent dans le champ de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion sont employés pour une moitié embauchés en CDI pour l'autre en contrats aidés (CUI-CAE/PIC). Les temps de travail évoluent entre 35h (3 structures) et 20h (3 structures). D'autres employeurs emploient les travailleurs pairs pour des durées hebdomadaires de 20.5h ou 32h. Dans le secteur la difficulté reste sur l'intégration des travailleurs pairs dans les conventions collectives. Le travail pair n'étant pas reconnu dans les conventions collectives relatives au champ social et médico-social (CCN51 et CCN 66), les employeurs inscrivent les travailleurs pairs sous les intitulés suivants : travailleur social non diplômé, auxiliaire de vie, intervenant social et familial, éducateur spécialisé non diplômé, adjoint d'agent administratif. Les intitulés sur les contrats de travail sont généralement similaires à ceux de la convention collective et ne prennent pas en compte la spécificité de l'intervention sociale paire.

## Pour aller plus loin

- **Site internet du Collectif des SDF de Lille** : <http://collectif-sdf-lille.fr/>
- **Quelques associations engagées dans la démarche** :
  - Totem et Relais Ozanam (Grenoble)
  - Fondation Armée du salut (CHU Mouzaia et CRPA Ile de France)
  - Dispositif Un chez soi d'abord Paris (Aurore)
  - Dispositif Un chez soi d'abord Lille
  - CEIIS (Comité d'études et d'information pour l'insertion sociale)
  - Les enfants du canal
- **Ressources documentaires** :
  - DEMAILLY, L. *Le dispositif des médiateurs de santé pairs en santé mentale : une innovation controversée*, Rapport final de la recherche évaluative qualitative sur le programme expérimental 2012-2014.
  - DEMAILLY, L. « Les médiateurs pairs en santé mentale », La nouvelle revue du travail [En ligne] <https://journals.openedition.org/nrt/1952> (2014)
  - GARDIEN, E. *L'accompagnement et le soutien par les pairs*, Presses universitaires de Grenoble, novembre 2017, 216 p.
  - GODRIE, B. « L'autre côté de la clôture. Quand le monde de la santé mentale et de la rue rencontre celui de la recherche. », *Santé mentale au Québec* 401, (2015) pp. 67-80.
  - GODRIE, B. « Professionnalisation des intervenants pairs, de quoi parle-t-on au fait ? », version synthétique de Godrie, B. « experts et profanes : une frontière bouleversée par la professionnalisation des pairs-aidants » dans L. DEMAILLY et N. GARNOUSSI (dir.) *Aller mieux approches sociologiques*, Lille, Presses du Septentrion, 2016, pp. 367-372.
  - GODRIE, B., *Vivre n'est pas (toujours) savoir – Richesse et complexité du savoir expérientiel*, volume 24, numéro 3, Printemps 2016, le partenaire, pp. 35-38.